



Présentation des états financiers 2025 de la Ville de Paspébiac

Paspébiac, le 13 juillet 2026 - Les états financiers 2025 de la Ville de Paspébiac ont été présentés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 13 juillet 2026. Le maire, Jérémy Laplante, a par la même occasion déposé son rapport sur les faits saillants du rapport financier.

Le vérificateur Raymond Chabot Grand Thornton fait état d'un excédent de fonctionnement de 53 381\$ pour l'exercice 2025. Toutefois, en raison du recours à l'excédent de fonctionnement accumulé pour équilibrer le budget lors de cet exercice, le surplus accumulé de la Ville est en diminution de 551 628\$.

L'excédent de fonctionnement accumulé de la Ville de Paspébiac est désormais de 697 142\$ après avoir atteint un sommet de 1 853 889\$ en 2023.

Selon le maire, les résultats de l'exercice financier 2025 justifient les décisions prises lors du dernier budget :

Au rythme de 2024 et 2025, les réserves financières de la Ville étaient menacées d'être réduites près de zéro dans un horizon d'un an. Les revenus de la Ville se seraient alors retrouvés insuffisants pour faire face à nos obligations financières. Le rattrapage de taxation était nécessaire et inévitable, et grâce à une réduction des dépenses de 250 000\$ pour l'année en cours, les citoyens économisent plus d'une centaine de dollars en moyenne. Nous allons continuer à investir dans la Ville tout en assurant une saine et meilleure gestion des finances publiques.

La dette nette de la Ville de Paspébiac a légèrement diminué en 2025, passant de 15,7 à 14,5 millions de dollars. Le service de la dette, quant à lui, se stabilise et représente 22% du budget municipal. En comparaison, il était de 16% en 2023.